



# FICHE D'INSCRIPTION 2025 FORMATION

## Schémes du développement et structure du mouvement tout au long de la vie

LES ATELIERS DU CAMI SALIÉ 21 rue des palombes 64000 PAU

Contact tel le lundi de 9h à 13h 07 82 59 35 05 Email : [ateliersducamisalie@orange.fr](mailto:ateliersducamisalie@orange.fr)

### • LE STAGIAIRE :

mise à jour le 5 juillet 2024

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél mobile : .....

Email : .....

### • L'ETABLISSEMENT : Convention à établir avec :

Nom de l'établissement : .....

Nom de la direction : .....

Adresse : .....

Personne à contacter : .....

Email : .....

Téléphone : .....

### • Quelle est la modalité d'inscription demandée pour la formation

**Schémes du développement et structure du mouvement tout au long de la vie  
les 29-30-31 octobre 2025. et 1 Novembre 2025**

Vous vous inscrivez - à titre personnel  - au titre de la formation  dans ce cas, cochez ci-dessous :

Vous êtes salarié-e d'un établissement Public  Privé  Vous êtes travailleur indépendant

- Tarif Individuel non pris en charge **416 € - Arrhes 123 €**
- Tarif Individuel réduit étudiant demandeur d'emploi **352 € - Arrhes 105 €**
- Tarif Libéral - Paiement FIFPL **704 € - Arrhes 211 €**
- Tarif formation continue **800 €**
- + **15€** adhésion à l'association des ACS.

---

TOTAL = .....€ Chèque au nom des Ateliers du Cami Salié

Votre inscription sera validée par l'envoi de la fiche d'inscription accompagnée du chèque **au nom des Ateliers du Cami Salié**, sauf si le paiement se fait par votre employeur. **Votre chèque sera encaissé à l'issue de la formation**, le montant peut être fractionné en deux chèques échelonnés si nécessaire.

Dans l'éventualité ou des photos seraient prises pendant ce stage, j'autorise l'association à les utiliser dans ses documents de communication  oui  non

- J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente des Ateliers du Cami Salié
- J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur

### • Aurez-vous besoin de :

- d'informations sur les possibilités d'hébergement
- d'un devis et d'un convention de formation au titre de la formation continue
- d'un devis et d'un programme de formation pour le FIFPL
- d'une facture